



---

*Bureau du Commissaire à la Paix et à la Sécurité*

**Briefing de SE l'Ambassadeur Smail Chergui**

**Commissaire à la Paix et à la Sécurité**

**au Conseil de Sécurité des Nations unies**

**sur la situation au Burundi**

**14 Juin 2019**

**Monsieur le Président du Conseil,  
Membre du Conseil de Sécurité,  
Mesdames et Messieurs,**

Je vous remercie, Monsieur le Président, pour cette occasion renouvelée de briefer le Conseil durant votre présidence, et cette fois-ci, sur la situation qui prévaut au Burundi, notamment dans la perspective des élections présidentielles prévues en 2020.

**Monsieur le Président,**

L'Union Africaine demeure attachée à la restauration de la paix et de la stabilité au Burundi. Depuis le déclenchement de la crise en 2015, Nous étions convaincus que seul un dialogue inclusif inter-burundais peut aboutir à un règlement durable de la crise politique. C'est dans cette optique que l'Union Africaine a sans faille soutenu la médiation de la Communauté de l'Afrique de l'Est conduite par le Président Ougandais, Son Excellence Yoweri Museveni et le Facilitateur S.E. l'ancien Président Benjamin Mkapa, auxquels j'exprime ma gratitude pour les efforts qu'ils ont déployés pour assister les parties burundaises à trouver une solution consensuelle et durable à la situation qui prévaut dans leur pays et à s'accorder sur une feuille de route pour la tenue d'élections crédibles en 2020.

Pour autant, et malgré les efforts de la médiation, le dialogue inter-burundais dont le cinquième tour tenu en octobre 2018, qualifié d'échec, n'a pas enregistré de franches avancées.

Face à cette situation, le Président de la Commission, Moussa Faki Mahamat, a adressé une lettre, au Président Museveni et aux leaders de la région garants de l'Accord d'Arusha, par laquelle, il a exprimé son regret et profonde préoccupation quant à l'impasse persistante dans le Dialogue inclusif, mettant ainsi en péril les gains de l'Accord d'Arusha. Le Président de la Commission a, à cet effet, rappelé la responsabilité historique des garants de l'accord d'Arusha dans cette phase critique que traverse le Burundi et les a encouragés à redoubler d'efforts en vue de permettre aux parties burundaises de surmonter les défis et préserver les gains de paix, de sécurité et de réconciliation.

**Monsieur le Président,**

Il n'y a pas d'autre alternative, le dialogue inter-burundais inclusif doit reprendre dans les plus brefs délais car il constitue, sans aucun doute, le seul moyen susceptible de promouvoir et renforcer la cohésion nationale permettant ainsi la restauration de la paix, la sécurité durables et de la réconciliation dans ce pays.

S'agissant des élections présidentielles, Il convient également d'accélérer la mise en place de conditions favorables à l'organisation d'élections libres et transparentes, se déroulant dans un climat pacifique et apaisé, porteur en soi d'un avenir meilleur pour le peuple burundais. C'est pour dire que les élections de 2020 ne doivent pas constituer une source de davantage de division entre les burundais.

Comme vous le savez, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine ont, lors du Sommet de Nouakchott de Juillet 2018, salué la déclaration faite par le Président Pierre Nkurunziza de ne pas se porter candidat à l'élection présidentielle de 2020, et ont chargé la Commission d'accompagner le gouvernement burundais et les partis politiques en vue de travailler ensemble pour le bon déroulement des prochaines élections.

C'est dans ce cadre que j'ai entrepris à Bujumbura du 5 au 7 novembre 2018, une mission d'écoute afin d'explorer les meilleurs moyens aux travers desquels l'UA pourrait aider le Burundi, surtout dans la préparation des élections prévues pour 2020.

Au demeurant, nous nous réjouissons des mesures adoptées par le gouvernement burundais pour avoir entamé le processus préparatoire des élections, en particulier la création, le 31 août 2018, d'une Commission électorale nationale indépendante (CENI), conformément au code électoral burundais.

Par ailleurs, il faudrait noter que les partis d'opposition se plaignent d'arrestations arbitraires de leurs membres et d'entraves à leurs activités politiques sur le terrain. A l'évidence, il convient de noter que le climat politique devient de plus en plus délicat et l'horizon s'enferme au fur et à mesure que l'année des élections s'annonce.

**Monsieur le Président,**

Il est impératif que des progrès rapides soient enregistrés dans ces domaines car le Burundi demeure confronté à de nombreux autres défis :

- Sur le plan de la gouvernance, en dépit d'une baisse sensible de la violence, surtout dans la Capital Bujumbura, il est noté la persistance de plusieurs cas de violations des droits de l'homme dans les provinces du pays ;
- Sur le plan humanitaire, la situation des réfugiés et des personnes déplacées internes demeure une source de préoccupation. Cela étant, le rapatriement volontaire organisé pour les réfugiés burundais de la sous-région et d'autres pays du continent vers leur pays continue. En 2017, le nombre de personnes réfugiées rapatriées de la Tanzanie et de l'Ouganda était de 13 176. Il est néanmoins passé à 9825 en avril 2019. Il est important de noter que la plupart de ces rapatriés entrent le pays en provenance de la Tanzanie (67.688), suivi par l'Ouganda (586) depuis Septembre 2017 à Avril 2019 et sont installés dans toutes les 18 Provinces du pays;
- Sur le plan économique, la situation demeure précaire et la lutte contre la pauvreté dans le cadre du Programme national de développement (PND, 2018-2027) nécessite une attention urgente.

**Monsieur le Président,**

Nous réaffirmons notre engagement à continuer à soutenir tous les efforts visant à trouver une solution durable et consensuelle à la situation dans cette phase critique en vue

d'assister le Burundi dans l'organisation d'élections libres et transparentes. C'est dans ce cadre que le Conseil de Paix et de Sécurité a demandé à la Commission, conjointement avec la CAE et en coordination avec les Nations unies et tous les partenaires concernés, de consentir des efforts additionnels susceptibles d'accompagner davantage le Burundi dans sa recherche d'une paix et d'une sécurité durables, et d'une réconciliation consolidée, notamment à travers des élections pacifiques, inclusives et crédibles en 2020. Une piste que nous pouvons explorer serait de réactiver le Groupe des Garants de l'Accord d'Arusha de 2005.

Je ne pourrais conclure sans rendre un vibrant hommage au Président Michel Kafando pour son engagement et pour sa coopération étroite avec l'Union Africaine.

**Monsieur le Président, Membres du Conseil,**

**L'année 2018 a été marquée par le transfert pacifique du pouvoir en République Démocratique du Congo, et, sans doute, le peuple burundais est également en droit d'espérer autant et ainsi marquer l'histoire en 2020.**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**